

Questions orales

M. Danson: Monsieur l'Orateur, dès que j'aurai de nouveaux programmes à annoncer, je les annoncerai. Il serait peu sage d'annoncer des mesures qui seront ensuite retardées par des comités parlementaires, comme ce fut le cas pour la dernière mesure législative, ce qui engendre l'incertitude. Dès qu'il y aura baisse sur le marché, nous nous attendons à une amélioration, et nous l'annoncerons en temps et lieu.

M. Broadbent: Une question supplémentaire. Vu les graves besoins en logements et un chômage croissant, le ministre est-il en mesure d'assurer à la Chambre que toute disposition adoptée en ce sens, de préférence avant le nouveau budget, fixera un objectif non pas de 210,00 mises chantier en 1975, mais bien de 400,000?

● (1420)

M. Danson: Monsieur l'Orateur, nous tirerons le meilleur parti possible de la situation, avec réalisme.

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ SOCIALE**L'ASSISTANCE SOCIALE—LES CONSULTATIONS AVEC LE QUÉBEC SUR LES MONTANTS VERSÉS**

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Étant donné que le ministère des Affaires sociales du Québec est à réviser les normes qui serviront à déterminer le montant mensuel de l'assistance qui sera versée à l'avenir aux personnes nécessiteuses de cette province, et que le gouvernement fédéral contribue financièrement, le ministre peut-il dire s'il a eu des consultations avec son homologue du Québec à ce sujet, et est-il en mesure de donner des informations à la Chambre?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, il est possible que mes fonctionnaires aient déjà été en consultation, mais je n'ai pas eu de consultations personnelles avec mon collègue du Québec. Nous devons cependant tenir une conférence fédérale-provinciale des ministres du bien-être mercredi et jeudi prochains, et il est possible que j'aie l'occasion d'en discuter avec lui à ce moment.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**VIETNAM—LES MOTIFS DE L'ÉVACUATION HÂTIVE DU PERSONNEL DE L'AMBASSADE**

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Comme les journalistes canadiens ont eu le courage et l'habileté de demeurer dans la capitale du Vietnam-Sud et qu'ils représentent notre seul lien avec celle-ci et comme d'autres pays ont laissé le personnel de leur ambassade à Saïgon, et que ces employés s'acquittent de leur tâche...

Des voix: La question!

[M. Broadbent.]

M. Hees: J'aimerais savoir pourquoi le gouvernement canadien juge nécessaire d'ordonner au personnel de notre ambassade d'évacuer si tôt la capitale.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, nous avons pris cette décision pour deux raisons déjà données. Tout d'abord, l'ambassade ne pouvait plus rien faire sur les lieux. Deuxièmement, le personnel y courait de plus en plus de risques. Mon honorable collègue devrait comprendre que c'est là ce que nous voulons éviter. Nous ne voulons pas devoir compter sur les Américains pour notre évacuation. Ensuite, nous ne voudrions pas que nos employés soient retenus comme otages pour que nous nous conformions aux règlements du nouveau gouvernement.

M. Hees: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'apprends que le personnel de l'ambassade d'Australie se trouve encore dans ce pays. S'il est possible aux courageux journalistes canadiens d'y rester et de croire qu'ils pourront en sortir, pourquoi serait-il plus difficile d'évacuer le personnel de l'ambassade du Canada?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, les deux cas sont bien différents. Les journalistes canadiens comptent sur les Américains pour leur évacuation. Quant à moi, en qualité de ministre suppléant des Affaires extérieures du Canada, je ne veux pas que les fonctionnaires canadiens se trouvent en pareille position.

VIETNAM—DEMANDE D'AIDE EN FAVEUR DU PERSONNEL VIETNAMIEN DE L'AMBASSADE DU CANADA

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur...

Des voix: Bravo!

M. Joseph-Philippe Guay (Saint-Boniface): Il est agréable de vous revoir.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, inutile de vous dire combien le message que vous m'avez fait tenir au nom des députés m'a profondément touché de même que les nombreuses lettres et les divers messages que j'ai reçus des députés des deux côtés de la Chambre. Ces témoignages sont autant de preuves de la merveilleuse camaraderie qui existe toujours à la Chambre des communes. Du plus profond du cœur, je remercie tous ceux qui ont pensé à moi; cela a eu pour moi beaucoup d'importance.

Des voix: Bravo!

M. Diefenbaker: Voilà pour l'exorde. Je voudrais maintenant poser une question sur un sujet fort débattu en ce moment: le sort des membres sud-vietnamiens de la mission canadienne à Saïgon. Un, deux ou peut-être trois, viennent du Nord, ils sont Nord-Vietnamiens. A moins qu'on ne s'occupe d'eux, ils seront très probablement exécutés. Malgré les nombreux signes qu'on a eu de la dégradation de la situation et bien qu'on ait su qu'il fallait intervenir, on n'a pas agi. A mon avis, le gouvernement canadien devrait entrer en rapport avec le gouvernement américain, même si le ministre déteste de toute évidence que les Américains s'occupent de nos intérêts, afin que l'ambassade des États-Unis communique avec les Sud-Vietnamiens qui se sont tenus avec nous pendant ces heures sombres.